



Entretien avec Lazare W. Zougrana

Secrétaire général de la Croix-Rouge
Burkinabè*

Texte original en français

Lazare W. Zougrana possède plus de 20 ans d'expérience au service de la Croix-Rouge Burkinabè dont il est le Secrétaire général depuis 2010.

Sociologue et titulaire d'un master de recherche en sciences de l'information et de la communication, il a mis ses compétences au service de l'humanitaire, travaillant tant sur des programmes de développement et d'urgence qu'au développement organisationnel de la Croix-Rouge Burkinabè et au renforcement de ses capacités. Il est spécialiste de la gestion de projets, des questions de genre et d'éducation, en droit international humanitaire (DIH) et en formation des formateurs sur plusieurs aspects de l'action humanitaire.

Sur le plan national, Lazare W. Zougrana a coordonné plusieurs opérations de la Croix-Rouge Burkinabé parmi lesquelles l'assistance aux victimes des inondations de 2009 à Ouagadougou, l'assistance aux réfugiés maliens, l'assistance aux victimes des attentats terroristes à Ouagadougou, l'assistance aux victimes des violences armées en cours dans le pays, la réponse aux épidémies de méningites et, tout récemment, à la pandémie de COVID-19.

Sur le plan international, Lazare W. Zougrana a participé à diverses rencontres en tant que président ou comme panéliste. Il a fait partie de l'équipe internationale d'évaluation de la coordination de l'action humanitaire suite au tremblement de terre en Haïti et a été membre de plusieurs groupes consultatifs au niveau international et notamment celui chargé d'élaborer la stratégie de rétablissement des liens familiaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Mots clés : Sahel, Croix-Rouge Burkinabè, Burkina Faso, assistance humanitaire, réfugiés, pandémie de COVID-19.

* Cet entretien a été conduit par Bruno Demeyere, rédacteur en chef de la *Revue internationale de la Croix-Rouge*. En mars 2022, après cet entretien, M. Zougrana a été nommé ministre de la solidarité nationale et de l'action humanitaire du Burkina Faso.

Quels sont les objectifs et les priorités de la Croix-Rouge Burkinabè ?

La Croix-Rouge Burkinabè vient de souffler les bougies de ses soixante ans d'existence, le 31 juillet 2021. Ce fut, pour les membres, les volontaires, les personnels, un moment fort qui leur a permis de réaffirmer leur engagement humanitaire et leur attachement aux idéaux et valeurs poursuivis par notre Mouvement. La vision, les objectifs et les priorités de notre Société nationale ont été expressément mentionnés lors d'une table ronde que nous avons organisée avec nos partenaires et qui nous a permis de présenter notre nouveau plan stratégique 2021-2030.

Pour ce qui est de nos priorités, nous avons l'ambition d'être une Société nationale de référence pour d'autres en raison de notre capacité à délivrer des services aux victimes et aux plus vulnérables, en tout temps et en toutes circonstances. C'est cette vision qui nous a conduits à fixer la protection de l'être humain et de son environnement comme objectif principal. Les priorités qui en découlent concernent la protection de la dignité humaine en dépit de l'insécurité, l'éducation et la sensibilisation des populations au devoir d'entraide par la mobilisation du pouvoir de l'humanité, la lutte contre l'isolement et la marginalisation, l'amélioration des conditions de vie des populations les plus vulnérables, la protection de la santé et de la vie, la lutte contre les effets du changement climatique, la promotion des principes fondamentaux et des valeurs humanitaires. Voici, en quelques mots, déclinés les objectifs et les priorités que nous avons mentionnés dans notre plan stratégique pour les dix prochaines années.

Le 30 décembre 2020, la Croix-Rouge Burkinabè a reçu la médaille de Chevalier de l'Ordre du Mérite de la santé et de l'action sociale, agrafe « Santé » « pour son don de soi dans l'accomplissement de sa mission ». Que symbolise cette distinction pour vous et pour votre organisme ?

C'est un grand honneur et une grande reconnaissance non seulement de l'action humanitaire de notre Société nationale, mais aussi de nos partenaires puisque nous n'agissons pas seuls : nous sommes membres du Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. C'est donc le fruit des efforts de *tous* les acteurs mobilisés autour de la mise en œuvre du plan élaboré par la Croix-Rouge Burkinabè pour lutter contre la pandémie de la Covid-19. C'est une distinction qui conforte l'approche inclusive, pratiquée depuis au moins deux ans au Burkina Faso, entre les différentes composantes du Mouvement. Cela traduit aussi la pertinence du principe d'unité de notre Mouvement et la couverture géographique d'une Société nationale dans son pays. En effet, c'est grâce à nos volontaires des diverses branches que nous avons pu remplir notre rôle d'auxiliaire des pouvoirs publics dans cette crise sanitaire. Enfin, cette distinction symbolise la qualité de la coopération entre notre Société nationale et notre gouvernement.

La Croix-Rouge Burkinabè a traditionnellement mené ses activités en temps de paix. Cependant, depuis quelques années, le Burkina Faso est le théâtre d'un conflit et de violences. Il est aussi confronté à des déplacements massifs de populations en quête de sécurité. Comment la Croix-Rouge Burkinabè s'est-elle adaptée à cette nouvelle situation ? Quelles ont été les difficultés auxquelles vous avez été confronté pour adapter votre action à cet environnement sécuritaire inédit ?

Avant de répondre de façon précise à ces deux questions, il est important de rappeler que depuis sa création, le Burkina Faso a traversé des crises diverses, allant de conflits armés à des catastrophes naturelles, en passant par des régimes d'exception. La gestion de ces crises a permis d'aguerrir notre Société nationale, mais ces six dernières années, l'insécurité s'est invitée dans la vie des populations, avec son lot de conséquences humanitaires. S'adapter à cette situation nouvelle est un processus qui n'est pas gagné d'avance, malgré les principes et valeurs de notre Mouvement. Nous avons été victimes, vous en avez certainement été informés, d'incidents de sécurité aux premiers moments de la crise, avec des enlèvements de personnels et de *car-jackings* (piraterie routière).

Notre adaptation à la situation repose toujours sur nos procédures d'intervention qui doivent être fondées sur un accès sûr aux populations victimes et ce, de deux manières. D'abord, par le renforcement de notre présence auprès de la population, ce qui nous donne l'avantage d'assurer l'assistance humanitaire dans des zones d'insécurité. Avec notre solide ancrage communautaire, notre présence dans les quarante-cinq provinces administratives du Burkina et notre réseau de volontaires, nous pouvons effectivement intervenir, même dans les endroits difficiles d'accès. Cela constitue une plus-value pour la Croix-Rouge Burkinabè et nous permet d'être proches des populations au moment où des besoins humanitaires sont exprimés. Deuxièmement, le recours à des outils numériques d'évaluation et d'assistance tels que ODK (Open Data Kit), évitent de nous exposer à des déplacements à risque sur le terrain.

Nous pouvons dire que l'organisation, la structure et le réseau de volontaires de notre Société nationale constituent cette plus-value dans la situation actuelle. Cela présente l'avantage de nous permettre de poursuivre l'assistance malgré les difficultés d'accès dues à l'insécurité. Cependant, il y a toujours des difficultés qui se posent, liées à l'acheminement de l'aide, lorsque l'on ne peut pas trouver certains articles là où nous intervenons. Il y a des escortes armées, mais vous savez très bien que la Croix-Rouge, au regard de ses principes, ne peut pas se faire escorter. Face à cette difficulté, nous accentuons l'information et la communication autour de nos principes et valeurs humanitaires, de manière à pouvoir gagner la confiance de tous les acteurs sur le terrain.

Je pourrais mentionner d'autres difficultés qui tiennent à l'incompréhension de certains des principaux acteurs à propos de la protection des données personnelles des bénéficiaires. C'est un aspect que nous prenons très au sérieux, au regard de nos principes fondamentaux. On nous oppose souvent, voire on exige de nous, au nom de la coordination de la réponse, une certaine transparence ainsi que la centralisation

des listes pour permettre une complémentarité de l'action des différents acteurs. Si, en termes de transparence, cela sonne bien, il n'en demeure pas moins vrai que nous devons protéger les données personnelles des bénéficiaires de toute utilisation qui pourrait remettre en cause les principes de neutralité et d'impartialité de notre Mouvement.

En tout état de cause, l'adaptation n'a pas été si difficile pour la Croix-Rouge Burkinabè. Dès lors que nous étions déjà présents au cœur des communautés car nos volontaires en sont issus et qu'ils savent quelle est la réalité de ces populations au quotidien, il nous suffisait de mettre en œuvre notre plan de contingence pour leur fournir une assistance.

Quelle lecture faites-vous de la situation humanitaire actuelle au Burkina Faso ? Quels sont, selon vous, les principaux défis humanitaires auxquels sont actuellement confrontées les populations au Burkina Faso ? Quelles actions ou solutions préconiserez-vous pour renforcer la résilience des populations face à ces défis ?

Le Burkina Faso fait face à une crise complexe. Aux crises habituelles comme les inondations, les situations de sécheresse, les crises alimentaires, il faudra ajouter la crise sécuritaire et la crise sanitaire liée à la pandémie du coronavirus. Selon les derniers chiffres de notre Commission nationale de Secours d'Urgence et de Réhabilitation, en novembre 2021, il y avait plus de 1 500 000 déplacés internes. Aussi, le Burkina qui, jusque-là, n'enregistrait pas les réfugiés burkinabè dans les pays limitrophes commence à le faire. L'insécurité liée aux violences armées engendre d'autres formes d'insécurité, comme l'insécurité alimentaire, sanitaire, économique et fragilise les moyens d'existence, déjà précaires, des populations les plus pauvres. Nous constatons également des problèmes accrus en termes de protection et d'éducation. C'est ce à quoi les populations sont actuellement confrontées au Burkina Faso. Je dois dire que le tableau humanitaire n'est pas du tout brillant et nul ne sait à quel moment cela prendra fin. Les défis résident dans la durabilité, sur le long terme, de l'action humanitaire. À tous les niveaux, on sent un essoufflement. Les victimes sont totalement envahies par la douleur et le stress, tandis que les acteurs humanitaires doivent, malgré les efforts déjà consentis, en faire encore plus. À l'heure de tous les défis alimentaires et sanitaires, le défi majeur demeure la protection de la vie et la survie des personnes alors que nul ne sait ce que le jour d'après nous réserve.

En termes de résilience, étant donné qu'en fait, la crise est permanente, il est tout d'abord nécessaire d'apporter un accompagnement psychosocial permanent aux populations. Il n'y a pas de moment de répit. À chaque instant, la pression et le stress sont là. Ensuite, il faut renforcer notre action en faveur des jeunes et des femmes qui sont les plus nombreux et les plus vulnérables. La plupart des groupes armés voient la jeunesse comme un terrain fertile dans lequel ils peuvent attirer de nouvelles recrues. Nos jeunes sont désœuvrés et confrontés à de nombreux problèmes. La pyramide des âges en Afrique montre que la base est très large car la population est très jeune. Or, il se trouve que les femmes et les jeunes, qui sont les plus vulnérables, sont également les plus efficaces car, s'ils arrivent à recevoir une assistance adaptée,

ils sont capables de déplacer des montagnes pour relever les défis auxquels ils sont confrontés et favoriser la résilience chez leurs groupes et la population en général.

Quelles sont les actions ou mesures concrètes entreprises par la Croix-Rouge Burkinabè pour aider les populations à surmonter certains des principaux défis que vous venez de mentionner ? À cet égard, quels sont les difficultés et défis auxquels se heurte la Croix-Rouge Burkinabè et qu'avez-vous fait pour les surmonter ?

Au regard de la situation humanitaire nationale, nous sommes en réalité en position de « receveur universel ». Et cela amène la Croix-Rouge Burkinabè et ses partenaires à intervenir dans plusieurs domaines de l'action humanitaire. Par exemple, nous mettons l'accent sur l'éducation et la sensibilisation afin de faire évoluer les mentalités. En effet, l'action humanitaire n'est pas comprise ou prise en considération par les populations affectées et c'est là un problème courant. Ce qui fait que sur la durée, ce que nous pensons être acquis peut être remis en cause par celles-ci ainsi que par les autres acteurs qui n'ont pas pu s'approprier l'assistance que nous délivrons. D'où l'importance de travailler sur les changements de comportement. Que ce soit dans les situations de développement ou dans les situations d'urgence, nous essayons d'accompagner toute action que nous menons par une sensibilisation, une éducation des communautés avec lesquelles nous travaillons, pour favoriser un changement de comportement afin de pérenniser les acquis mais aussi de les amener à s'impliquer véritablement dans la mise en œuvre des activités.

Dans le domaine du développement, la Croix-Rouge Burkinabè déroule ses actions autour de comités modèles qui sont fortement ancrés dans des solutions endogènes. C'est une assistance humanitaire de proximité, portée souvent par de petits gestes qui ont pourtant une grande importance dans l'amélioration des conditions de vie des populations les plus vulnérables. Par exemple, nous soutenons des groupes de femmes organisées autour du ramassage et de la transformation des noix de karité. Certains groupes sont maintenant autonomes sur le plan financier, grâce à la transformation et de la vente des produits locaux.

Dans des situations d'urgence, notre action va au-delà d'un don de pain, d'eau, de soins et d'hébergement, pour impliquer les communautés dans la recherche de solutions aux difficultés qu'elles rencontrent. Nous prenons aussi en compte le regard que portent les populations affectées sur leur situation en leur donnant les moyens d'exprimer leur point de vue. Il nous faut changer la manière dont nous travaillons ensemble ; nous ne pouvons plus nous contenter de seulement évaluer leurs besoins immédiats ; nous devons les encourager à s'exprimer sur la façon dont nous gérons la crise et sur ce que nous faisons pour la surmonter.

Voici, en résumé, ce que nous faisons au profit des populations et quelles sont les difficultés auxquelles nous sommes confrontés et que nous nous efforçons en permanence, de surmonter. Car c'est lorsque les temps sont durs que le Mouvement trouve le sens profond de sa mission. C'est dans des missions périlleuses que nous pouvons montrer toute l'importance de la vision et de la philosophie du Mouvement

international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Lorsque personne n'est aux côtés des populations en détresse, la Croix-Rouge doit pouvoir leur apporter un confort moral et une assistance leur permettant de revenir à une situation acceptable. Donc, en termes clairs, leur apporter le soutien pour la protection de leur dignité.

Au Sahel, la pandémie de COVID-19 a eu un impact sur la santé et la situation socio-économique d'une population déjà confrontée à une crise sécuritaire. Dans quelle mesure cette crise sanitaire a-t-elle aggravé la vulnérabilité des populations ?

Plus vous descendez dans l'échelle sociale, plus les conséquences ont été désastreuses. Les populations qui parvenaient déjà tout juste à joindre les deux bouts, ont été frappées de plein fouet par les mesures barrières. Au Burkina, les conducteurs de taxi, les travailleurs de nuit, les animateurs d'évènements sociaux, pour ne citer qu'eux, ne pouvaient plus exercer leur profession à cause du confinement et des couvre-feux. Comme cette situation a fortement perturbé leur emploi, ils sont tombés encore plus bas dans l'échelle sociale. Or, derrière ces personnes, d'autres personnes étaient dépendantes de leurs revenus. Comme vous savez, au Burkina, le salaire d'une personne ne sert pas seulement à subvenir aux besoins de la famille nucléaire, mais il sert aussi à la famille élargie, au sens africain du terme, ainsi qu'aux proches.

En plus de la perte de revenus, le coût de la vie s'est envolé. Les populations organisaient déjà des manifestations pour tenter de contraindre le gouvernement à faire baisser les prix des produits de première nécessité, mais la pandémie et, à un moment donné, la fermeture des frontières, ont fait que beaucoup de denrées ne pouvaient plus être envoyées sur le terrain. Et ce, dans un pays où nous consommons bien plus de produits qui viennent de l'étranger que ce qui est produit dans le pays.

Aussi, nous pouvons nous rendre compte que les personnes vulnérables le sont devenues deux fois plus. Que pouvons-nous alors dire des personnes déplacées qui ont tout perdu et qui se retrouvent dépendantes de l'aide humanitaire ?

Au 20 juin 2021, le Burkina Faso enregistrait 13 469 cas confirmés et 167 décès liés à la COVID-19¹. Quel a été le rôle de la Croix-Rouge Burkinabè dans le dispositif national mis en place pour lutter contre ce virus ? Les mesures prises au Burkina Faso pour limiter la propagation du virus ont-elles eu une incidence sur la situation sécuritaire et humanitaire ?

Tout d'abord, avant d'entrer dans le détail, je dois souligner que dans la gestion de cette crise, notre Société nationale a encore pu assumer pleinement son rôle d'auxiliaire des pouvoirs publics. Dès les premiers instants de la crise, le ministère en charge de la santé au Burkina a fait rapidement appel à la Croix-Rouge et l'a associée à toutes les réunions pour mettre en place un plan de réponse conséquent contre la COVID-19. Nous avons été impliqués dans la surveillance, la prévention et le contrôle du virus dans les communautés. La Croix-Rouge Burkinabè est une

1 Africa Centres for Disease Control and Prevention, *Coronavirus Disease 2019 (COVID-19): Latest updates on the COVID-19 crisis from Africa* CDC, disponible sur : <https://africacdc.org/covid-19/>.

structure à base communautaire. Il allait donc de soi que nous puissions apporter cette plus-value à notre gouvernement, dans le dispositif de réponse à cette crise. Plus précisément, nous avons contribué au renforcement des capacités du ministère de la Santé, notamment des services techniques déconcentrés du ministère. Nous avons travaillé sur le plan de réponse de façon à ce que, en tant qu'organisation, nous puissions être en position de transmettre des informations à ces services.

Dans le cadre de la réponse à la COVID-19, nous avons mené diverses actions avec le soutien de nos partenaires du Mouvement mais aussi de partenaires extérieurs au Mouvement, comme l'Union Européenne. Nous pouvons citer, entre autres, l'organisation de séances de sensibilisation sur la prévention de la COVID-19. S'agissant du Burkina Faso, il faut agir avec ceux qui sont sur place avec les populations, puisque les déplacements dans certaines zones sont difficiles. Mais la Croix-Rouge, du fait de sa structure à base communautaire, a été en mesure de mobiliser ses volontaires dans les quarante-cinq provinces, sur l'ensemble du territoire national, en coordination avec le ministère de la Santé, pour veiller à ce que la population soit parfaitement informée des risques présentés par la maladie et pour convaincre chacun de la nécessité de bien respecter les gestes barrières pour éviter la propagation de la maladie.

Nous avons également été très impliqués dans la désinfection des maisons des cas suspects et des cas confirmés de COVID-19, ainsi que dans la gestion des centres d'appel. À ce propos, la Croix-Rouge a joué un rôle très important car, tout au début, la population n'avait pas assez d'informations sur la pandémie et sur la façon dont chacun pouvait être pris en charge. Aussi, très rapidement, les volontaires de la Croix-Rouge Burkinabè ont été mobilisés au sein du centre de coordination des opérations que nous appelons le CORUS. Ce sont les volontaires qui répondaient aux appels de personnes qui présentaient des symptômes de la COVID-19, qui les orientaient et qui leur permettaient d'être pris en charge rapidement. Ils participaient aussi au suivi des « cas contacts ».

Nous avons aussi été amenés, dès le début, à mettre notre savoir-faire à disposition pour la gestion des dépouilles mortelles. Il y avait beaucoup de peur à ce sujet. Comme la Croix-Rouge avait déjà des personnes disposant d'une expérience d'une part dans la formation et, d'autre part, dans la gestion des morts d'Ebola, il était normal que le ministère puisse voir avec nous comment procéder dans une telle situation. Nous avons donc pu gérer le tout premier cas de décès dû à la COVID-19 en coopération avec le ministère de la Santé.

Par ailleurs, nous avons apporté un soutien psychosocial à bien des personnes qui étaient très angoissées par la situation et qui ne savaient pas vraiment vers qui se tourner. Nous avons participé au dispositif national de communication mis en place pour lutter contre la désinformation. Nous avions déjà un savoir-faire et un service opérationnel que nous avons mis au service de ce dispositif afin de gérer les rumeurs, en adaptant nos messages de sensibilisation à la maladie. Certaines rumeurs remettaient même en cause l'existence de la maladie. Il était donc nécessaire d'avoir un système de communication pour y répondre, que nous avons mis sur pied avec le ministère de la Santé, afin d'amener chacun à vraiment prendre conscience de la maladie et à comprendre comment limiter la propagation du virus.

Toutefois, cela ne fut pas un long fleuve tranquille. L'insécurité a considérablement réduit la capacité des acteurs humanitaires à se déplacer dans le pays. Ainsi, dès le début, les équipes de supervision de la Croix-Rouge ont été empêchées d'aller dans certaines villes qui étaient mises en quarantaine. Il était nécessaire de d'abord obtenir une autorisation avant de pouvoir accéder à certaines villes. Nos volontaires au niveau communautaire se heurtaient aussi à des difficultés pour se déployer dans certaines zones pour y faire de la sensibilisation. Par exemple, dans une province où règne l'insécurité, les volontaires pouvaient se rendre au chef-lieu de département, mais certaines zones étaient souvent totalement inaccessibles, alors que des populations y vivent. Se pose aussi la question de savoir comment transmettre les informations à nos volontaires qui sont sur place, sans pouvoir se déplacer. Par moments, tout s'est passé par téléphone et nous leur expliquions quels étaient les messages clés que nous souhaitions faire passer.

Ailleurs, sur les sites d'accueil des déplacés, la proximité des uns et des autres ne facilitait pas un strict respect des gestes barrières. Ce sont des populations qui vivent déjà dans des conditions stressantes du fait de leur statut de personnes déplacées et qui peinent déjà à subvenir à leurs besoins élémentaires. C'est donc difficile de travailler sereinement dans cet environnement.

L'accès à l'eau constitue actuellement un défi colossal au Sahel, en particulier dans une grande partie du Burkina Faso. Quelles sont les principales conséquences, d'un point de vue humanitaire, de l'accès restreint à l'eau ainsi qu'à l'assainissement et comment cela exacerbe-t-il les tensions et le conflit au Burkina Faso ? Selon vous, qu'est-ce qui pourrait être fait pour les atténuer et ainsi contribuer à freiner la propagation des maladies hydriques ?

Comme vous le savez, l'eau est une denrée rare au Sahel et donc au Burkina, surtout dans sa partie sahélienne, raison pour laquelle de nombreux efforts ont été consentis. Mais l'accès à l'eau demeure une grande préoccupation. Et cette question est l'une des priorités de la Croix-Rouge Burkinabè qui l'a inscrite dans sa stratégie. Dans la partie sahélienne, les eaux souterraines se renouvellent difficilement à cause de la faible pluviométrie enregistrée. Chaque année, c'est la même situation. Il y a des points d'eau mais ils sont insuffisants et les services d'entretien courant n'ont plus accès à certaines zones à cause de l'insécurité qui y règne. Il n'y a plus de maintenance. Certaines zones sont même désertées par les populations, si bien que les quelques rares forages qui existaient ne fonctionnent plus.

Les femmes et les jeunes filles qui sont de corvée d'eau, puisque ce sont généralement elles qui en sont chargées dans les zones rurales et dans les villes, doivent maintenant parcourir de longues distances pour en trouver, ce qui empiète sur le temps qu'elles pourraient consacrer à leurs familles. De plus, dans ces zones, les femmes sont exposées à des violences. À plusieurs reprises, des médias burkinabè

ont fait état de cas de femmes tuées par des explosions de mines alors qu'elles étaient à la recherche soit de fagots de bois, soit d'eau pour leurs familles².

Juste avant, je parlais des déplacements qui sont dus à l'insécurité, mais ce phénomène a aussi aggravé la pénurie d'eau dans les zones d'accueil. Aujourd'hui, il y a une pression humaine sur les quelques rares points d'eau, mais également une pression animalière. Le Burkina est majoritairement un pays d'agriculteurs et d'éleveurs. Donc, lorsque ces personnes se déplacent d'un point A à un point B en raison de l'insécurité, leurs cheptels peuvent se retrouver dans des endroits qui souffrent déjà du manque d'eau. C'est une préoccupation humanitaire majeure. Cela a exacerbé les conflits qui existaient déjà entre agriculteurs et éleveurs. Aujourd'hui, les gens se querellent pour quelques rares points d'eau et doivent aussi abreuver leurs animaux.

De plus, lorsqu'il y a des eaux de surface, par exemple en saison hivernale, ce n'est pas de l'eau potable. En raison de la pression humaine, lorsqu'il y a un regroupement, l'hygiène n'est pas toujours au rendez-vous. Cela provoque des maladies diarrhéiques et hydriques. Des efforts sont souvent consentis par les utilisateurs eux-mêmes. Je veux parler des populations elles-mêmes, qui font des efforts de rationnement dans l'utilisation du peu d'eau. Mais d'autres solutions doivent être envisagées dans le cas du Burkina.

Nous ne sommes pas des spécialistes de l'eau, mais en tant qu'acteurs humanitaires, nous essayons de voir comment la situation peut être améliorée, par notre expérience, par notre proximité avec la population locale. Les populations nous font souvent des suggestions pour améliorer leurs conditions de vie ; par exemple, une augmentation des points d'eau par des forages dans les zones sécurisées ou créer de nouveaux sites d'accueil pour les personnes déplacées. Or, aujourd'hui, en raison de l'insécurité, la politique dans nos pays est d'éviter au maximum la multiplication des sites d'accueil, surtout aux abords des grands centres urbains. Mais, en réalité, les personnes qui ont dû quitter leur domicile se sédentarisent dans le tout premier lieu où elles vont se sentir en sécurité. Pourtant, ce sont des endroits qui sont souvent assez vulnérables, s'agissant de la pénurie en eau.

L'idée c'est de répartir les personnes déplacées sur plusieurs sites d'accueil pour décongestionner la pression sur les rares points d'eau et ainsi de réduire au maximum l'exposition des personnes aux maladies hydriques, mais aussi à toute autre maladie liée à la concentration de personnes vivant ensemble trop près les unes des autres. Cette meilleure répartition géographique des déplacés qui ont fui en raison de l'insécurité, afin de réduire la pression dans les zones rurales immédiatement accessibles qui les accueillent, fait partie des solutions qui peuvent être envisagées. En tout état de cause, la meilleure solution demeure un retour à la paix et la possibilité pour les personnes de retrouver une vie normale dans leur région d'origine. Ces personnes avaient leur propre mode de vie et avaient amélioré leurs conditions de vie. Malheureusement, en fuyant, elles se retrouvent dans une situation

2 Comité international de la Croix-Rouge (CICR), « Burkina Faso : quand le manque d'eau et la violence rendent la vie impossible », 16 juin 2021, disponible sur : <https://www.icrc.org/fr/document/burkina-faso-quand-manque-eau-et-violence-rendent-vie-impossible>.

difficile avec un statut de déplacés internes. C'est pourquoi l'ultime solution réside dans le retour à la paix, mais aussi dans l'accompagnement de ces populations pour qu'elles retournent chez elles, là où elles pourront continuer à mettre en place les conditions propices et nécessaires à une bonne qualité de vie.

En quoi la diffusion des principes et des valeurs humanitaires peut-elle contribuer à prévenir et à alléger les souffrances des populations affectées par les conflits armés en cours au Sahel, y compris au Burkina Faso ? Selon vous, comment peut-on accroître la connaissance et le respect de ces valeurs et principes, notamment au Burkina Faso ?

Avant d'être Secrétaire général de la Croix-Rouge, j'ai moi-même été en charge de la promotion des principes et valeurs humanitaires au sein de la Croix-Rouge Burkinabè. Les principes fondamentaux ont été proclamés pour faciliter l'action humanitaire de notre Mouvement, en tout temps et en toutes circonstances. Chaque principe fondamental, au-delà de la sémantique, véhicule un certain nombre de valeurs qui, si elles sont comprises et appliquées, rendent l'action et l'assistance humanitaires plus efficaces. Lorsque, au-delà de notre engagement, nous examinons les principes fondamentaux, il faut voir quel comportement ils induisent pour les acteurs du Mouvement que nous sommes, mais aussi pour les autres acteurs avec lesquels nous sommes amenés à travailler. Surtout, que cela permet d'avoir la confiance des bénéficiaires de notre action humanitaire et aussi des autres acteurs qui doivent pouvoir faciliter la mise en œuvre de nos activités sur le terrain.

Prenons le principe d'humanité, qui prône l'amitié entre les peuples. Ce n'est rien d'autre que de la prévention. Si l'amitié devient une pratique entre les individus et les peuples, le monde de paix, tant prôné dans les discours, deviendra une réalité. Aussi, témoigner de la solidarité à l'égard de son prochain, à l'égard de son semblable qui est en difficulté parce qu'un autre a créé cette situation d'instabilité, d'insécurité ou de difficulté, amène à ne pas considérer tout être humain comme un ennemi. Vous êtes face à une situation de vulnérabilité créée par un être humain et un autre être humain vient vous apporter une solution. D'une certaine façon, cela relativise votre position dans le cas où c'était une position de vengeance à l'encontre de l'être humain en général. Vous vous rendez alors compte qu'il y a des gens qui peuvent provoquer des situations déplorables, mais qu'il y en a aussi qui peuvent apporter des solutions aux situations dans lesquelles nous nous trouvons. C'est dans cette perspective qu'en 2002, nous avons produit avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) un album musical, *L'Homme est un remède pour l'Homme*³, plutôt que *L'Homme est un loup pour l'Homme*.

Les principes et valeurs humanitaires, tout en protégeant les populations par l'invitation qui est faite aux acteurs de respecter les normes humanitaires, facilitent l'accès aux victimes et la délivrance de l'aide. L'activité d'assistance est fondée sur la bonne compréhension et l'application de ces principes fondamentaux. Imaginons

3 CICR, « Abidjan - projet musical: L'homme, un remède pour l'homme », 26 août 2002, disponible sur : <https://www.icrc.org/fr/doc/resources/documents/misc/cote-d-ivoire-pm-2002-130404.htm>.

un instant que les populations n'aient reçu aucune assistance : à quoi ressemblerait notre monde ? Que deviendrait-il ? La diffusion des principes fondamentaux est en quelque sorte le tapis rouge que nous pouvons dérouler, quel qu'en soit le lieu, pour permettre de renforcer notre crédibilité et d'amener les différents acteurs à faciliter l'exercice de notre mission, une mission strictement humanitaire, ayant pour seule vocation de soulager les souffrances humaines et de redonner aux gens confiance en eux, d'avoir à nouveau confiance en la vie et de continuer à se battre pour que le monde soit meilleur. En un mot, les principes fondamentaux sont là pour que l'on ait un monde plus humain et épanoui.

***Quelles sont les relations entre la Croix-Rouge Burkinabè et le CICR ?
À l'aune de la situation humanitaire au Burkina Faso, quels sont les principaux aspects de la communication et de la coopération entre le CICR et votre Société nationale ?***

Le CICR et la Croix-Rouge Burkinabè entretiennent une relation de partenariat sans interruption depuis 1986. C'est donc une longue relation d'amitié et de coopération qui couvre de multiples domaines, la communication, la promotion des principes et valeurs humanitaires, le rétablissement des liens familiaux, l'eau, l'hygiène, l'assainissement, la santé communautaire, la diplomatie humanitaire, mais également le renforcement des capacités de la Société nationale, donc un soutien institutionnel. Ce partenariat a pu se construire au fur et à mesure, pierre après pierre, pour nous permettre aujourd'hui de dire que notre partenariat avec le CICR est de grande qualité et ne fait que se renforcer d'année en année.

De nos jours, nous planifions des activités communes et nous sommes dans une logique d'inclusion, voire de complémentarité efficace. Au regard de la situation que connaît le Burkina et du devoir humanitaire que le CICR et la Croix-Rouge Burkinabè ont vis-à-vis des populations dans le besoin, la communication entre nos deux entités porte sur des enjeux relatifs à la coordination interne et à la coordination avec les autres acteurs. Puisque nous appartenons à la même famille, chacun devra tout mettre en œuvre pour ne pas, par une communication solitaire, mettre en difficulté les autres composantes du Mouvement. C'est pourquoi il est capital d'avoir des accords-cadres de coopération entre les composantes du Mouvement au Burkina et, pour nous, d'avoir des échanges quotidiens avec la délégation du CICR au Burkina Faso sur des sujets d'intérêt commun.

Nous communiquons aussi par la manière dont nous nous comportons ; c'est une façon de faire qui nous tient à cœur depuis longtemps. Il ne faut pas servir à l'opinion publique, un discours qui serait contradictoire avec notre pratique. Nous parvenons à mettre nos actes en accord avec notre discours et cela nous amène à organiser des rendez-vous conjoints avec les autorités et d'autres acteurs pour parler d'une même voix en tant que Mouvement. Cela a souvent eu des résultats assez positifs dans le cadre de notre coopération avec le CICR. Nous avons une mission commune, nous sommes dans le même pays, nous vivons les mêmes réalités, nous avons un objectif commun qui est de faire en sorte que la mission de la Croix-Rouge

au Burkina Faso soit bien accomplie et que nous puissions être des référents dans les domaines où nous avons une réelle expertise. À cet égard, nous faisons en sorte de délivrer nos messages au public le plus clairement possible, y compris à l'intérieur du pays, ce qui nous permet vraiment de mener à bien nos différentes actions sur le terrain et, plus généralement, de conforter l'image de notre institution. Si un maillon du Mouvement, qui constitue un système, ne se porte pas bien, c'est tout le système qui sera affaibli. Donc, nous faisons en sorte qu'à travers cette communication, tous les maillons s'assemblent bien pour la bonne santé du système et l'efficacité de notre action humanitaire sur l'ensemble du territoire du Burkina Faso.

On fait souvent référence à l'ancrage communautaire de la Croix-Rouge Burkinabè. Qu'est-ce que cela veut dire exactement et comment cela se traduit-il, en termes opérationnels ?

L'ancrage communautaire signifie pour nous que les populations s'approprient notre mission, nos principes et nos valeurs à travers un réseau de volontaires issus des communautés et qu'elles soutiennent. Ce réseau est constitué par des personnes qui endurent les mêmes épreuves, qui partagent la même culture, la même réalité et qui vivent les mêmes joies et peines.

Dans cette logique, nous impliquons les communautés dans la mise en œuvre de nos différentes activités, parce qu'il ne suffit pas de dire que vous êtes au sein de la communauté tout en menant des activités parallèles qui ne les impliquent pas. Nous travaillons justement à ce que les communautés elles-mêmes portent les activités de la Croix-Rouge. Cela se traduit par l'implantation communautaire des branches de la Société nationale. Vous ne pouvez pas être présent au niveau communautaire sans que vous ne soyez relié à un système et ce système, c'est la façon dont la Croix-Rouge Burkinabè est organisée sur l'ensemble du territoire national, jusqu'au niveau communautaire. Il y a donc des comités de secteurs, des comités de communes qui sont opérationnels, pour permettre à chaque membre de la communauté qui est engagé, de s'exprimer à travers un support organisationnel et institutionnel bien rodé.

Nous essayons de créer des réflexes humanitaires dans les esprits des populations et cela facilite aussi, en cas de situation d'urgence, les opérations humanitaires de grande envergure. On dit que « qui veut aller loin ménage sa monture ». On dit également que « qui peut le plus, peut le moins ». Il faut également noter que quand on commence déjà par expérimenter le peu, on sera en mesure de faire encore plus. Pour cette raison, il faut que même en dehors des situations de crise, nos volontaires puissent vivre les réalités. Il leur faut développer des activités communautaires qui participent à la résilience des populations, de façon à ce que, en situation de crise, nous soyons en mesure d'exécuter les opérations de la manière la plus efficace.

La Croix-Rouge a aussi mis en place un numéro vert pour recueillir les plaintes. C'est une plateforme offerte aux communautés (bénéficiaires et hôtes) ainsi qu'à tout autre témoin, qui peuvent ainsi nous donner leur avis sur notre action. Notre objectif est de recueillir et de traiter leurs réclamations et suggestions afin

d'améliorer l'implication de la population et la qualité de l'assistance qu'elle reçoit. Ce numéro est ouvert 24 heures sur 24.

La situation humanitaire au Burkina Faso a beaucoup évolué ces deux ou trois dernières années, à mesure que la situation s'est dégradée. Quels sont les principaux enjeux de coordination avec les autres acteurs humanitaires ? Leur présence a-t-elle influencé, d'une manière ou d'une autre, positivement ou négativement, les relations entre les autorités et votre Société nationale (et votre rôle en tant qu'auxiliaire des pouvoirs publics) ?

Nous entretenons de bonnes relations avec les autres acteurs humanitaires et surtout avec notre gouvernement. Il y a même un ministère de tutelle qui est le référent de l'action humanitaire au Burkina. Je ne vous apprends rien lorsque je vous dis qu'une société de Croix-Rouge ou de Croissant-Rouge est créée dans un pays pour appuyer l'État dans le domaine humanitaire. Nous avons des projets que nous menons en consortium avec d'autres acteurs humanitaires et cela traduit notre bonne coopération. Et nous nous réjouissons que d'autres acteurs fassent la même chose que nous, car la finalité est de pouvoir venir en aide aux populations les plus vulnérables. Avec les autorités et le ministère de tutelle, nous sommes en train de voir comment nous pouvons avoir des contrats d'objectifs nous permettant, non seulement de bénéficier du soutien de notre gouvernement pour faciliter un certain nombre de choses, mais aussi de pouvoir travailler en étroite coopération avec des organismes humanitaires institutionnels. C'est l'un des projets qui nous tient à cœur et que nous entendons mettre en place avec le gouvernement.

En ce qui concerne l'influence, toute relation humaine subit des influences, que ce soit parce que l'on ne partage pas les mêmes stratégies d'intervention, ou parce que l'on n'est pas au même niveau de préparation pour intervenir. Cela peut parfois engendrer certaines difficultés, mais que nous arrivons toujours à surmonter. Car, en même temps que nous cherchons cette coopération, chaque entité garde ses principes et son plan d'intervention. L'essentiel est de travailler à ce que le principe de complémentarité puisse être à l'ordre du jour.

S'agissant de notre gouvernement, nous bénéficions de son soutien et surtout d'une subvention annuelle qui nous montre à quel point celui-ci est attaché à ses engagements. En étant partie aux Conventions de Genève, en ayant facilité la création de la Société nationale, le gouvernement apporte son soutien financier, mais également beaucoup d'exonérations, ce qui nous permet d'acquérir le matériel d'assistance à des coûts abordables et, ce faisant, d'augmenter le nombre de bénéficiaires qui reçoivent une assistance.

Comment voyez-vous la situation humanitaire au Burkina Faso d'ici à cinq ans ?

Sur ce point, je ne vais pas être très long car les faits parlent d'eux-mêmes. Notre vision prospective de la situation humanitaire et nos attentes ont déjà été fixées dans notre plan stratégique de dix ans (2021-2030). La situation ne sera pas meilleure,

au regard des événements actuels et de leurs effets, immédiats, à moyen-terme et à long-terme. Pour l'instant, l'avenir ne peut être envisagé de manière optimiste. En plus de cela, il y a des événements qui sont imprévisibles, comme la crise sanitaire que nous vivons en ce moment, qui peuvent surgir à tout moment et remettre en cause les prévisions des planificateurs, même les plus talentueux. Dans les prochaines années, dans les cinq ans, je pense qu'il n'est pas exclu qu'on ait encore d'autres événements imprévisibles. Aujourd'hui, il est question de nouveaux variants, *etc.* et, comme chaque fois dans ce type de situation, cela ne fait qu'aggraver les problèmes humanitaires.

Dans le cas du Burkina, tant que régnera l'insécurité, il y aura des déplacements internes de populations ; il y aura des abandons de terres par des populations majoritairement constituées d'agriculteurs et d'éleveurs ; la production agricole sera insuffisante et cela signifie que la population sera privée de ses moyens de subsistance. Quand bien même les violences prendraient fin à court terme, nous ressentirons les conséquences humanitaires qu'elles ont déjà engendrées sur le long terme. À mon avis, l'avenir dans les cinq ans à venir, est vraiment sombre et incertain.

Avant, nous avions l'habitude de crises comme des inondations, les sécheresses, les méningites. Mais aujourd'hui il y a des crises imprévues comme la COVID-19 et ses multiples variants. À la Croix-Rouge Burkinabè, nous avons pour principe de toujours mieux nous préparer et de nous équiper pour faire éventuellement face à tout type de crise.

Souhaitez-vous ajouter quelque chose à l'attention de nos lecteurs ?

Je voudrais inviter tous les lecteurs à ne pas tarir de compassion pour les personnes les plus vulnérables. Aucune position dans ce monde n'est acquise définitivement. D'un jour à l'autre, on peut quitter une position de confort pour se retrouver dans une position de vulnérabilité. La situation que nous connaissons le prouve largement. Ce, pour dire qu'en favorisant la pratique de la solidarité, en favorisant des réflexes humanitaires à l'égard de ceux qui sont en difficulté, chacun en sera bénéficiaire en retour. Aussi, mobilisons-nous pour être des acteurs engagés pour l'humanité qui est en souffrance.